

**CONFIRMATION DE PARTICIPATION**

Assemblée générale des actionnaires d'Anheuser-Busch InBev SA/NV (la « **Société** ») du 26 avril 2023  
(à 11h00, heure belge)

Ce formulaire signé doit être envoyé et reçu au plus tard le jeudi 20 avril 2023 à 17h00 (heure belge) par  
courrier ordinaire ou par courrier électronique, à:

**Pour les actions nominatives (y compris les Actions Restreintes) :**

Anheuser-Busch InBev SA/NV  
Monsieur Jan Vandermeersch  
Brouwerijplein 1  
3000 Leuven (Belgique)  
(jan.vandermeersch@ab-inbev.com)

**Pour les actions dématérialisées :**

Euroclear Belgium, à l'attention du Issuer Services  
1 Boulevard du Roi Albert II  
1210 Bruxelles (Belgique)  
(ebe.issuer@euroclear.com)

Le (la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société)

.....

Domicile / Siège

.....

.....

Propriétaire de


actions ordinaires sous  
forme nominative

actions ordinaires sous  
forme dématérialisée

Actions  
Restreintes

d'Anheuser-Busch InBev SA

nombre

confirme son intention de participer à l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui aura lieu le  
mercredi 26 avril 2023 (à 11h00) avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Fait à ....., le ..... 2023

Signature(s) : .....(\*)

(\*) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction de la ou des personne(s) qui signe(nt) la présente confirmation en leur nom.